



CSI LNA 2025

Samedi, 6 septembre 2025

Stade Pierre de Coubertin, Lausanne

Informations et Directives

1. Informations générales

1.1 Arrivée / Places de parc (voir le plan).

En voiture : Il y a assez de places de parking payantes à proximité du stade.

En car : Pour l'accès au stade voir 3. Annexe. Les cars peuvent être stationnés dans les [places bus de la ville de Lausanne](#), en priorité celles Quai des Chalands qui sont les plus proches. Pour plus d'information <https://www.lausanne-tourisme.ch/fr/autocaristes/>.

1.2 Ouverture du stade

Le stade est ouvert dès 08.30 h.

1.3 Entrée

L'entrée dans le stade est gratuite.

1.4 Vestiaires

Des vestiaires sont disponibles pour se changer et se doucher.

1.5 Restauration

Il y a de possibilité de se restaurer au stade.

1.6 Service sanitaire

Un poste de premiers secours se trouve au stade.

1.7 Assurance

L'assurance accidents et vol est l'affaire des concurrents/es. L'organisateur décline toute responsabilité.

1.8 Renseignement

Stade Lausanne Athlétisme: Rémi Laure // remi.laure@outlook.com

Swiss Athletics: Rizvana Bono, rizvanabono@swiss-athletics.ch, 031 359 73 05

2. Directives aux athlètes

2.1 Règlements

Ils s'appliquent les règlements IWR 2024, RO 2024, CSI 2024, ainsi que les changements du règlement CSI 2025 et les fiches techniques correspondantes.

2.2 Inscriptions des athlètes

Jusqu'à **mardi, 2 septembre 2025**, la composition standard doit être effectuée dans l'inscription en ligne (annonce des athlètes par discipline, annonce des athlètes remplaçants).

Remarque relais : L'inscription des athlètes doit être effectuée par e-mail jusqu'à la date limite d'inscription à l'adresse sportservices@swiss-athletics.ch ou directement sur place **avant** la réunion des chefs d'équipe au bureau des compétitions.



2.3 Horaire définitif

L'horaire publié est l'horaire définitif.

2.4 Réunion des chefs d'équipe

La réunion des chefs d'équipes aura lieu à la salle de presse (dans le couloir des vestiaires côté départ du 110m Haies) à 09.30h.

2.5 Dossards

Les dossards seront distribués à la réunion des chefs d'équipe. Les dossards sont portés sans être pliés et de manière lisible sur la poitrine.

2.6 Rassemblement des athlètes

Les athlètes se réunissent sur leur terrain de compétition en temps utile selon l'horaire.

Pour les courses : 10 minutes avant le temps selon l'horaire.

Disciplines techniques : - Sauts : 30 minutes avant le temps selon l'horaire.

- Lancers : 20 minutes avant le temps selon l'horaire.

- Saut à la perche : 45 minutes avant le temps selon l'horaire

2.7 Nombre d'essais

- Longueur, triple saut, poids, disque, marteau et javelot : 3 essais

- Hauteur et perche : selon RO

2.8 Hauteurs de saut / Distances des planches d'appel

- Saut en hauteur :

Hommes : jusqu'à 2.00m: 5cm, dès 2.00m: 3cm

Femmes : jusqu'à 1.65m: 5cm, dès 1.65m: 3cm

Les hauteurs de départ peuvent être communiquées sur place après les sauts d'échauffement.

- Perche :

Hommes : : hauteur minimale : 3.00

Progressions jusqu'à 3.90m :30cm, de 3.90m à 4.70m : 20cm, à partir de 4.70m: 10cm

Femmes : hauteur minimale : 2.30m

Progressions jusqu'à 3.20m : 30cm, de 3.20m à 3.80m : 20cm, à partir de 3.80m : 10cm

- Triple saut :

Lors de la réunion des chefs d'équipe les planches d'appel seront choisies.

2.9 Contrôle des engins

Le contrôle des engins se trouve dans le local de matériel près du départ du 110m haies (à partir de 9h30).

2.10 Séjourner dans la zone intérieure

Entraîneurs ou autre accompagnants qui ne sont pas en compétition, n'ont pas le droit de séjourner dans la zone intérieure. Le non-respect de cette règle peut impliquer la disqualification de l'athlète concerné.

2.11 Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les concurrents/es doivent s'aligner dans la tenue officielle de leur club/COA resp. une tenue de compétition individuelle autorisée conformément au règlement sur la publicité de Swiss Athletics.



Sur le terrain ou l'emplacement de compétition, ils n'ont pas le droit de faire de la publicité sous une autre forme.

2.12 Signature du chef d'équipe

La signature du chef d'équipe n'est plus nécessaire, car tous les résultats peuvent être consultés au 'Live Résultats'. Les réclamations ou les protêts doivent être déposés directement auprès des juges-arbitres.

2.13 Cérémonie protocolaire

La cérémonie protocolaire se déroule selon les indications dans l'horaire. Elle fait partie de la compétition.

2.14 Distinctions

Les trois meilleures équipes reçoivent des distinctions.

2.15 Aides/Juges

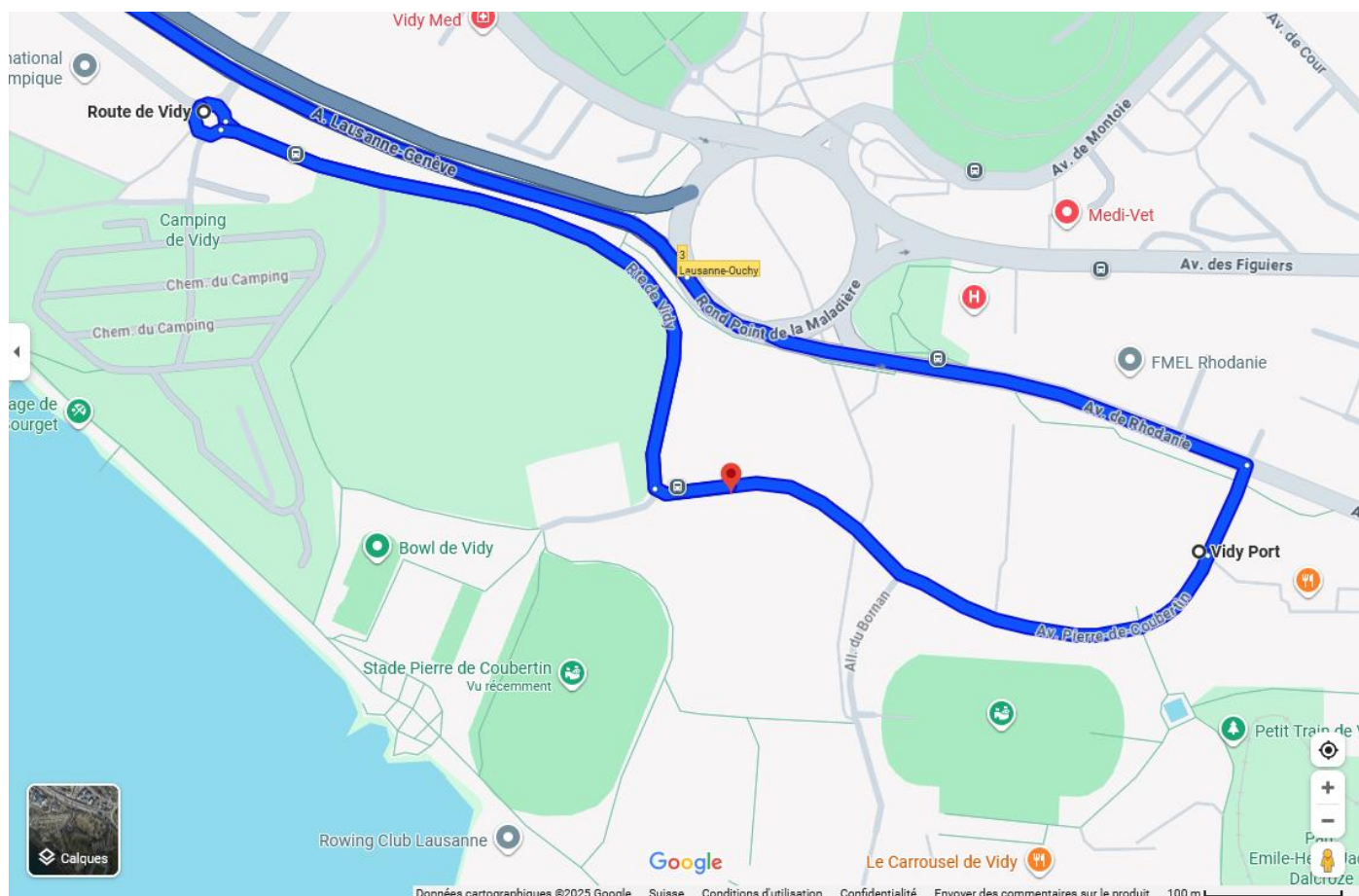
La répartition sera publiée sur le site web de l'organisateur au début septembre et envoyée par e-mail aux responsables des équipes. Les juges/aides doivent se présenter à temps (conformément à la convocation) au bureau d'inscription des bénévoles.

Les équipes qui ne fournissent pas les bénévoles prévus peuvent être exclues de la compétition.

2.16 Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.

3. Annexe



La ville de Lausanne a placé des sécurité qui empêchent les bus d'accéder au parking du Stade Pierre de Coubertin.

En arrivant à la sortie Lausanne-Ouchy, suivre avenue de Rhodanie puis prendre à droite Av. Pierre de Coubertin. Continuer jusqu'au rond point de Vidy, faire demi tour et stationner proche de l'entrée du parking ou à l'arrêt de bus Stade de Coubertin pour décharger athlètes et matériel.